

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE LESPIGNAN

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

Objet :

Subvention exceptionnelle
Comité des Fêtes

N° : D-2025-10-01-01

SEANCE DU 1^{er} OCTOBRE 2025

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Agnès TOMASO, Thierry CELMA, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Laure GIMENO, Ludivine ALBERT.

Procurations : M. Laurent FUSTER à M. Yann RAMIREZ, M. Julien RIBES à Mme Laure GIMENO, Mme Marie CHOLLET à Mme Mylène NAUDIN.

Absents : MM. Jean-Philippe GARCIA, Julien PUJOL et Olivier MONROS.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Jeanne MULLER

Début de séance : 18h30

Monsieur le Maire propose l'attribution d'une subvention d'un montant de 180 € à l'association du Comité des Fêtes pour les aider à supporter les frais de occasionnés par l'organisation de la fête de la Transhumance 2025.

Cette somme sera prélevée sur l'enveloppe « Divers » du compte C/6574 du BP 2025 de la commune.

LE CONSEIL

Par 19 voix pour dont 4 procurations,

Accepte la proposition de Monsieur le Maire et,

Dit que la somme sera prélevée au C/6574 « Divers » du BP 2025 de la commune.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	22	19

Envoyé en préfecture le 06/10/2025

Reçu en préfecture le 06/10/2025

Publié le - 7 OCT. 2025

ID : 034-213401359-20251001-D2025_10_01_001-DE

La Secrétaire,

Le Maire,

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le - 6 OCT. 2025
Et publication ou notification
Du - 7 OCT. 2025
Le Maire :

Marie-Jeanne MULLER

Jean-François GUIBBERT

